

La place des associations de solidarité dans la loi ESS



**Union Nationale Interfédérale des Œuvres et Organismes Privés
non lucratifs Sanitaires et Sociaux**

www.uniopss.asso.fr

Sommaire

Préface

Dominique Balmary, président de l'Uniopss..... 11

Introduction

La place des acteurs non lucratifs de solidarité au sein de la loi ESS

Carole Delga, Secrétaire d'État chargée du Commerce, de l'Artisanat, de la Consommation et de l'Économie sociale et solidaire..... 13

Chapitre 1

Pourquoi une loi ESS ?

Morgane Dor, conseillère technique Europe et Vie associative, Uniopss 17

I. Concepts clés 17

Économie sociale17

Économie solidaire ou Economia solidaria19

L'économie populaire20

Économie sociale et solidaire.....20

L'entrepreneuriat social : regards croisés

Hugues Sibille, président de l'Avise et vice-président du Crédit Coopératif et Hugues Vidor, directeur général Adessadomicile22

II. L'économie sociale, un concept mondial : panorama international et européen..... 29

Le développement récent et exponentiel de lois sur l'ESS29

L'économie sociale, qu'en dit l'Union européenne ?.....34

Les statuts européens des associations, mutuelles, coopératives et fondations 35

La prise en compte de l'ESS par les institutions européennes..	38
La loi ESS et le droit européen	41

Chapitre 2

Comprendre l'impact de la loi sur les associations de solidarité ..45

I. Modèles socio-économiques des associations

<i>Yannick Blanc, président de la Fonda</i>	45
---	-----------

<i>Tendances portant sur l'évolution du financement des associations.....</i>	<i>46</i>
---	-----------

Poids du secteur et grandes évolutions	46
--	----

Part des subventions publiques dans le financement des associations.....	46
--	----

Les acteurs du financement public	47
---	----

La généralisation de la commande publique	48
---	----

<i>L'absence de fonds propres, un problème résiduel pour les associations</i>	<i>48</i>
---	-----------

<i>Quels nouveaux modèles après la loi ESS ?</i>	<i>50</i>
--	-----------

Le retour de la subvention ?	50
------------------------------------	----

Se constituer une stratégie d'acteur économique	52
---	----

De nouveaux leviers de financements publics ?	54
---	----

II. Décryptage de la loi ESS du 31 juillet 2014

Contexte et histoire

<i>Henry Noguès, président de la Commission « Modèles socio-économiques associatifs », membre du Conseil de prospective de l'Uniopss et professeur émérite à l'Université de Nantes</i>	<i>56</i>
---	-----------

L'économie sociale : une histoire ancienne liée aux questions sociales	56
--	----

L'économie solidaire et l'entrepreneuriat social : entre renouveau et répétition.....	60
---	----

Analyse du Titre I de la loi

Emmanuel Verny, délégué général de la Chambre française de l'économie sociale et solidaire.....64

- Définir, délimiter, nommer et reconnaître l'ESS et ses entreprises 65
- Définir des dispositifs de reconnaissance et d'appartenance... 69
- Organiser les relations entre l'ESS et les autorités publiques... 73
- Favoriser le développement de l'ESS..... 74

Les principales dispositions concernant les associations dans la loi ESS

Morgane Dor, conseillère technique Europe et Vie associative, Uniopss77

- Un nouveau cadre juridique et financier 77
- Les outils au service du développement des associations..... 79
- Le soutien à l'engagement associatif..... 80

Les enjeux de la loi ESS pour les associations sanitaires et sociales

Henry Noguès, président de la Commission « Modèles socio-économiques associatifs » et membre du Conseil de prospective de l'Uniopss81

- Les rapports complexes entre l'intervention sociale et l'économie sociale 81
- Les trois principaux enjeux de la loi 85

III. Le secteur associatif de solidarité, un acteur majeur de l'ESS

Véronique Dor, conseillère technique Animation pôle Organisation territoriale et vie associative, Uriopss Pacac et Cathy Bellec, conseillère technique Stratégies associatives, Uriopss Pays-de-la-Loire 93

Les fondamentaux des associations sanitaires et sociales : des spécificités méritoires aux pratiques développées93

Des valeurs structurantes qui fondent les dynamiques collectives94

Des fonctions stratégiques qui en découlent.....96

IV. Données statistiques sur la part des associations sanitaires et sociales dans l'ESS	
<i>Édith Archambault, vice-présidente de l'Addes, membre du Conseil de prospective de l'Uniopss</i>	103
 <i>Le dispositif local d'accompagnement (DLA), un acteur de la coopération dans les territoires</i>	
<i>Pierre Mortier, conseiller technique CRDLA médico-social et santé, Uniopss ..</i>	109
 Chapitre 3	
Les possibilités offerte par la loi ESS	113
 I. Notions clés	
<i>Morgane Dor, conseillère technique Europe et Vie associative, Uniopss....</i>	113
 <i>Intérêt général</i>	113
<i>Utilité sociale.....</i>	114
<i>Innovation sociale.....</i>	115
 II. La loi ESS, un levier de coopération territoriale ?	118
 <i>La coopération entre acteurs de solidarité</i>	
<i>Isabelle Léomant, conseillère technique Accompagnements, Acteurs et Parcours, Uniopss</i>	118
<i>- Action de GTEC : Christèle Dreux, conseillère technique Associations et territoires, Uriopss Basse-Normandie.....</i>	123
<i>- Projet de PTCE AliA : Carole Ringaud, directrice de l'association Rheso...</i>	129
 <i>La coopération avec les pouvoirs publics</i>	
<i>Introduction : Ronald Maire, conseiller technique Organisation territoriale – Politiques sanitaires et sociales, Uniopss</i>	131
<i>La subvention.....</i>	132
<i>L'appel à projets</i>	133
<i>Le marché public.....</i>	136
<i>Samuel Le Floch, conseiller technique Europe et Vie associative Fnars</i>	

III. Les nouvelles modalités de financement des acteurs..... 140

Les outils financiers privés pour le secteur médico-social, sanitaire et social

Valérie Vitton, directrice, Direction des Organismes et services d'Intérêt général, Crédit Coopératif 142

Les outils financiers publics pour le secteur médico-social, sanitaire et social

Guillaume Mortelier, directeur de la Stratégie et du Développement, Bpifrance 153

L'économie sociale et solidaire dans la programmation 2014/2020 des fonds structurels

Marion Michelin, responsable du service Organismes du Fonds Social Européen, Avise 155

Le programme opérationnel national du FSE 156

L'intervention des conseils régionaux 157

IV. L'innovation, un atout pour les acteurs de solidarité – zoom sur des projets innovants 160

Log'ins, l'« entreprise adaptée tremplin »

Philippe Berranger, responsable de la communication, CCAH 160

Solutions innovantes d'hébergements pour personnes en situation de handicap : Appartements Familles Solidaires

Philippe Berranger, responsable de la communication, CCAH 165

Le réseau des garages solidaires Solidarauto

Guillaume Almeras, chargé de projets Insertion par l'Activité Economique, Secours Catholique - Caritas France..... 168

Les Boutiques Solidaires du Secours Catholique

Guillaume Almeras, chargé de projets Insertion par l'Activité Economique, Secours Catholique - Caritas France..... 170

<i>Micro-crèche d'insertion La Cour Enchantée, un service de l'association</i>	
<i>Marie-Christine Carayol, directrice de la micro-crèche d'insertion La Cour Enchantée, Association PAR ENchantement.....</i>	172
Conclusion	
<i>Thierry Couvert-Leroy, directeur de l'Animation, Uniopss</i>	175
Annexe	
Les décrets d'application de la loi relative à l'Économie Sociale et Solidaire	179